Flash Economie

N° 113
16 novembre 2026

Abonnez-vous ici.

France : sans hausse du taux d'emploi, pas de redressement possible de l'économie

Le niveau du déficit public et le poids des dépenses publiques dans le PIB ne seraient pas anormalement élevés en France par rapport aux autres pays européens si le taux d'emploi y était au même niveau qu'en Allemagne ou dans les pays du nord de l'Europe. La France ne souffre pas, en réalité, d'un poids excessif de l'État, mais d'un niveau de production anormalement bas en raison de la faiblesse du taux d'emploi.

La première priorité de la politique économique est donc de redresser à la fois le taux d'emploi des jeunes (le taux d'emploi des 15-24 ans est de 34% en France au deuxième trimestre 2026, contre 49,3% en Allemagne, 61% au Danemark, 76,3% aux Pays-Bas et 44,8% en Suède) et celui des personnes âgées de 60 à 64 ans (le taux d'emploi des 60-64 ans est de 45,5% en France, contre 67,7% en Allemagne, 69,5% au Danemark, 66,8% en Finlande, 69,2% aux Pays-Bas et 73,8% en Suède).

Si le taux d'emploi des 15-64 ans était en France le même qu'en Allemagne, il serait, au deuxième trimestre 2026, plus élevé de 7,9 points ; le niveau de l'emploi serait supérieur de 11,4%, le niveau du PIB d'environ 10% et le solde budgétaire primaire serait excédentaire de près de 2 points de PIB ; le poids des dépenses publiques dans le PIB, à niveau de dépenses publiques inchangé, serait de 52%, ce qui serait proche de leur poids en Allemagne (50,5% du PIB) ou dans l'ensemble de l'Union européenne (49,5% du PIB).

La première urgence de politique économique est donc bien de redresser le taux d'emploi des jeunes, en améliorant la qualité des emplois, la qualité du système éducatif et l'attractivité de la profession d'enseignant, ainsi que celui des salariés âgés, en renforçant leur formation et en repoussant l'âge de départ à la retraite.

Patrick Artus
Conseiller économique senior
patrick.artus-ext@ossiam.com
@PatrickArtus
Patrick Artus

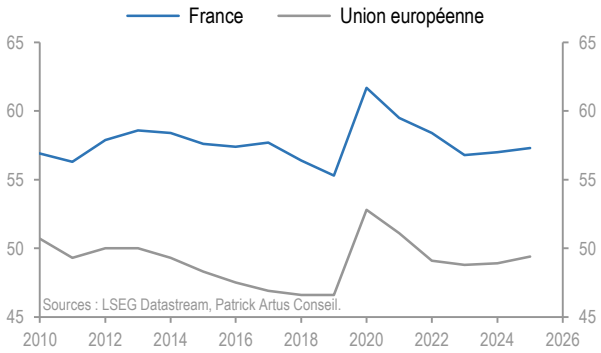
Isabelle Gravet
Assistante de recherche
isabelle.gravet-ext@ossiam.com

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

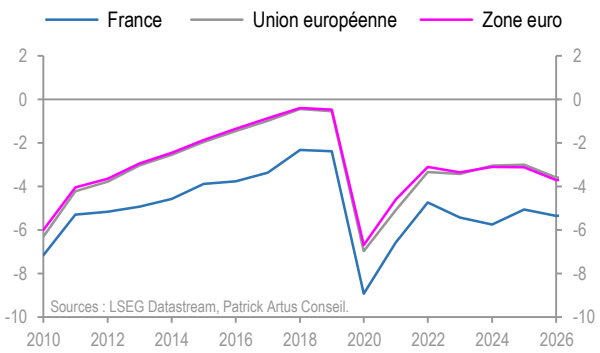
On s'inquiète souvent du poids des dépenses publiques et de la taille du déficit public en France

Le poids des dépenses publiques dans le PIB est extrêmement élevé en France par rapport à celui observé dans les autres pays européens (**graphique 1**). Par ailleurs, la France enregistre un **déficit public** chroniquement plus élevé que celui des autres pays européens (**graphique 2**).

Graphique 1
Dépenses publiques (en % du PIB)



Graphique 2
Solde public (en % du PIB)



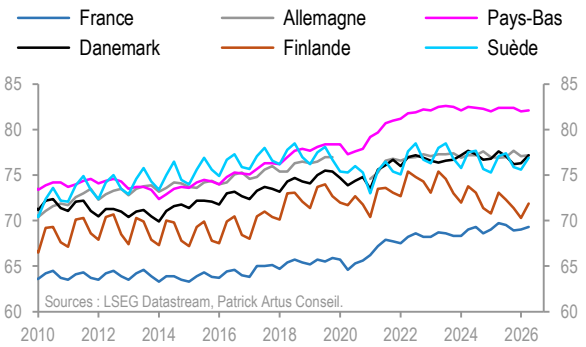
Ce poids élevé des dépenses publiques et ce niveau élevé du déficit public sont souvent attribués **au caractère dépensier de l'État français**, à l'habitude prise en France de résoudre tous les problèmes par la distribution d'argent public.

En réalité, le poids de l'État rapporté au PIB résulte en France du faible niveau du PIB, qui tient lui-même à **la faiblesse du taux d'emploi**.

Faiblesse du taux d'emploi en France

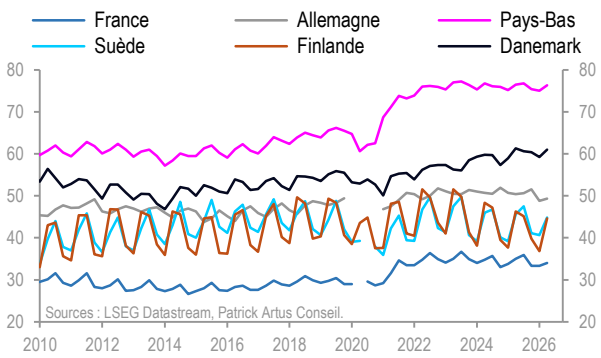
Le taux d'emploi des 15-64 ans est faible en France en comparaison de celui des pays du nord de l'Europe. Le **graphique 3** présente le taux d'emploi des 15-64 ans en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suède, en Finlande et au Danemark.

Graphique 3
Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)

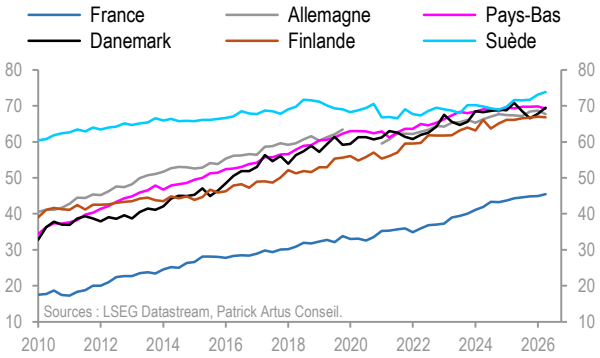


Cet écart tient essentiellement au **taux d'emploi des jeunes et des plus âgés**. Le taux d'emploi des 15-24 ans s'établit à 34% en France au deuxième trimestre 2026, contre 49,3% en Allemagne, 61% au Danemark, 76,3% aux Pays-Bas et 44,8% en Suède (**graphique 4**). Le **taux d'emploi des 60-64 ans** s'établit à 45,5% en France, contre 67,7% en Allemagne, 69,5% au Danemark, 66,8% en Finlande, 69,2% aux Pays-Bas et 73,8% en Suède (**graphique 5**).

Graphique 4
Taux d'emploi des 15-24 ans (en %)



Graphique 5
Taux d'emploi des 60-64 ans (en %)



Les causes de la faiblesse du taux d'emploi en France pour ces deux tranches d'âge sont examinées plus loin.

Quels seraient le poids des dépenses publiques et le déficit public en France si la France avait le même taux d'emploi que l'Allemagne ?

Au deuxième trimestre 2026, le taux d'emploi des 15-64 ans s'établit à 69,3% en France et à 77,2% en Allemagne, soit un écart de 7,9 points. Si **la France avait le taux d'emploi de l'Allemagne**, le niveau de l'emploi y serait supérieur de 11,4% et le niveau du PIB d'environ 10%, compte tenu du fait que ces nouveaux emplois seraient moins productifs que les emplois occupés par des salariés expérimentés. De ce fait, les recettes publiques seraient supérieures de 4,6 points de PIB et **le déficit public de 2025 n'aurait été que de 0,5% du PIB**.

Les dépenses publiques ne représenteraient plus que 52% du PIB, contre 57,2% en 2025, à comparer à 49,5% du PIB dans l'Union européenne, 50,5% en Allemagne, 51,2% en Italie et 54,2% en Belgique : le poids des dépenses publiques en France ne serait alors pas significativement supérieur à celui observé dans de nombreux pays européens.

Comment redresser le taux d'emploi ?

En ce qui concerne **le taux d'emploi des jeunes**, il apparaît aujourd'hui que 32% du budget de l'Éducation nationale est consacré au paiement des retraites des enseignants. Il en résulte que, hors dépenses de retraite, **les dépenses d'éducation en France** (4,3% du PIB) sont inférieures à celles observées dans la plupart des pays de l'Union européenne, en particulier dans les pays du nord de l'Europe comme la Suède, la Finlande, le Danemark et les Pays-Bas. Par ailleurs, le pouvoir d'achat des enseignants a reculé d'environ 20% depuis 2000. Il conviendrait de renforcer l'attractivité de la profession d'enseignant et d'améliorer la formation initiale et continue des enseignants. Enfin, le rendement public de la dépense d'éducation est très élevé[1].

En ce qui concerne **le taux d'emploi des salariés âgés**, il faudrait **à la fois repousser l'âge légal de la retraite** et **améliorer l'accès à la formation des salariés âgés de plus de 55 ans**, dont seulement 35% ont accès à une formation, contre 55% des 25-54 ans. L'accès à la formation est également particulièrement faible pour les chômeurs et pour les personnes peu diplômées, dont seulement 26% ont accès à la formation, contre 71% des titulaires d'un diplôme supérieur à bac+3.

[1] Voir OCDE, Regards sur l'éducation 2011, « Quel est le rendement de l'investissement dans l'enseignement supérieur pour les individus et la société ? ».

Synthèse : sans redressement du taux d'emploi, pas de résolution du problème des finances publiques

Si le taux d'emploi ne se redresse pas en France, la seule solution pour stabiliser le taux d'endettement public sera de mettre en œuvre une politique d'austérité budgétaire (il faudrait réduire le déficit public primaire de 6 points de PIB). Il est probable qu'une telle politique ne recueillera jamais le soutien de l'opinion publique.

Le redressement du taux d'emploi de la France au niveau de celui de l'Allemagne permettrait d'améliorer le solde budgétaire primaire de 4,6 points de PIB : sans une politique efficace de redressement du taux d'emploi (réforme du système éducatif, du système de formation professionnelle et des règles du système de retraite), il sera probablement impossible de redresser les finances publiques.

Avertissement

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agréement n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptible de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.